

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i>	<i>Membres en fonction :</i> 52	<i>Membres présents :</i> 44	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 0	<i>Pouvoir(s) :</i> 4
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	-----------------------

Date de convocation : 23 novembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 29 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-11-29-BD-26 :

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Exercice 2020.

Rapporteur : Monsieur François CARPENTIER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2224-5,
VU le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,
VU le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel précité,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le rapport annexé à la présente délibération portant sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020,
CONSIDERANT la compétence de Metz Métropole en matière d'assainissement,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 23 novembre 2021,

PREND ACTE du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, lequel sera transmis à chacun des Maires des Communes membres de Metz Métropole afin qu'il soit porté à la connaissance de leurs Conseils Municipaux.

Pour extrait conforme
Metz, le 30 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte**057-200039865-20211129-2021-11-29-DB26-DE**

Numéro de l'acte : 2021-11-29-DB26
Date de décision : lundi 29 novembre 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Exercice 2020
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 01/12/2021
Numéro AR : 057-200039865-20211129-2021-11-29-DB26-DE
Document principal : 99_DE-26.pdf

Historique :

30/11/21 16:16	En cours de création	
30/11/21 16:22	En préparation	Catherine DELLES
01/12/21 13:44	Reçu	Martine HOLTZINGER
01/12/21 13:44	En cours de transmission	
01/12/21 13:45	Transmis en Préfecture	
01/12/21 13:49	Accusé de réception reçu	